

Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 22 juillet 1899

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation1 p. (462r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 22 juillet 1899,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/09/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53740>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [22 juillet 1899](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

RésuméMarie Moret annonce à la banque l'envoi d'un chèque de 300 F à Jules Pascaly.

NotesSur le folio 462r sont copiées la lettre de Marie Moret à Offroy et Cie du 22 juillet 1899 et la fin de la lettre de Marie Moret à Juliette Cros du 25 juillet 1899.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées[Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Lettre Familière
22 juillet 1699

Monsieur Offroy, Guérardecie

Cette lettre est la deuxième
du jour. J'ai donc l'honneur
de nous confirmer la grâce
toute et de nous offrir de
faire un accord au Monsieur
chèque n° 77000, valeur
trois cents francs, que
j'envoie par ce même
courrier, à l'ordre de
M. J. Pascalis, Paris.

Agreez je vous prie,
Monsieur, d'assurer
de toute ma considération
Marie Gadier

de l'enfance : en assi-
vant la veille de la
fête, nous journées du
résultat de ces efforts ;
et nous savons heu-
reuses de nous faire
ensuite rester près
de nous, mais, Monsieur
Cres, Monsieur Fabre,
tout le temps qu'il nous
pourra disposer.

Emilie, Jeanne et
moi envoyons à
Monsieur Cres et à
vous nos bien affe-
ctueuses pensées

Marie Gadier